COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

Projet minier Marban

Préparé par : Transfert Environnement et Société
Juin 2026

Préparé pour :

AGNICO EAGLE
COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

1. NOTE D'INTRODUCTION

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Agnico Eagle ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

2. SOMMAIRE

La rencontre du Groupe de travail du projet minier Marban s'est tenue le 10 juin 2026, au complexe Canadian Malartic. Elle combinait des présentations en salle, une visite des installations de la mine Canadian Malartic ainsi qu'une discussion sur les apprentissages susceptibles d'être transposés au projet minier Marban. La rencontre avait pour objectifs d'exposer aux membres les pratiques opérationnelles en place à Canadian Malartic, de présenter les suivis environnementaux en cours dans le secteur de Marban et de faire le point sur l'avancement du plan d'aménagement à l'étude.

Date : 10 juin 2026

Heure : 10 h à 14 h

Lieu : Complexe Canadian Malartic
100 chemin du Lac-Mourier, Malartic (Québec) J0Y 1Z0

SUIVIS ET ENGAGEMENTS

- Adoption du compte rendu de la rencontre du 18 mars 2026.
- Présentation à venir, par un consultant externe d'Agnico Eagle, de l'étude hydrogéologique et du potentiel de rabattement de la nappe phréatique.
- Poursuite de la campagne d'échantillonnage 2026 : installation des quatre derniers puits de surveillance de l'eau souterraine et échantillonnage des puits d'observation de la qualité de l'eau souterraine. Détermination de la liste finale des puits résidentiels qui feront l'objet d'un suivi annuel en 2027, selon la démarche en vigueur à Malartic.
- Réalisation, à compter de la semaine du 22 juin, des analyses des terrains susceptibles d'être contaminés.
- Précision des étapes à compléter avant la tenue d'un atelier citoyen à la Maison du Citoyen de Dubuisson.
- Recrutement à venir pour des sièges citoyens dans le secteur de Dubuisson.

PLAN DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue et tour de table
- Présentation du complexe Canadian Malartic
 - Explications sur le déroulement de la visite et les mesures de sécurité à respecter
 - Récupération des équipements de protection individuelle (ÉPI)
- Visite du site de la mine Canadian Malartic
- Dîner et retour sur la visite
- Actions de suivi et varia
- Remerciements et rappel de la prochaine rencontre

3. MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

M. Cédric Bourgeois de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), accueille les membres du Groupe de travail et les invite à se présenter lors d'un tour de table.

M. Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic, présente ensuite l'ordre du jour, qui prévoit une visite du complexe Canadian Malartic.

Le compte rendu de la rencontre du 18 mars 2026 est adopté sans modifications.

4. PRÉSENTATION DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

HISTORIQUE DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

M. Justin Roy, directeur général de la mine Canadian Malartic, présente l'historique du complexe Canadian Malartic. En voici les faits saillants :

- L'activité minière dans la région remonte à environ une centaine d'années, avec une première découverte de gisement en 1923.
- 2009 : Construction du complexe de la mine Canadian Malartic et début de l'exploitation de la fosse Canadian Malartic.
- 2018 : La découverte de la zone East Gouldie agit comme élément déclencheur pour le développement souterrain à Odyssey.
- 2020 : Extension du projet avec la fosse Barnat.
- 2023 : Fin de l'exploitation de la fosse Canadian Malartic, qui sera désormais utilisée pour l'entreposage de stériles miniers et résidus d'usine.
- Production cumulée : 5 M d'onces provenant des mines historiques et 8 M d'onces depuis la réouverture de la mine Canadian Malartic.

- Le site doit pomper une grande quantité d'eau pour exploiter les fosses. Il récupère dans ses bassins : l'eau de pluie, les eaux usées et les eaux traitées, ce qui lui permet d'être autonome en eau.
- Comparaison avec le projet minier Marban : la fosse Marban est actuellement prévue de taille comparable à celle de Canadian Malartic ou Barnat, ce qui en fait un projet d'envergure malgré une densité d'or moindre. Le site ne comportera pas de parc à résidus, qui seront tous acheminés vers la fosse Canadian Malartic, mais comptera des bassins et une halde à stériles.

LES ÉTAPES POUR OPÉRER

M. Roy souligne que la localisation du complexe Canadian Malartic en milieu urbain rend essentiel le respect des « étapes pour opérer », soit les mesures mises en place par Agnico Eagle pour encadrer ses opérations :

1. Est-ce sécuritaire pour les employés ?
2. Est-ce que le respect de l'environnement et de la communauté sont assurés ?
3. Opérer uniquement lorsque les deux étapes précédentes sont respectées.

Ces mêmes étapes seront appliquées dans une éventuelle exploitation de la fosse Marban.

LES VALEURS D'AGNICO EAGLE

Le volet « environnement et communauté » marque le passage d'une volonté de bien faire les choses à l'implantation concrète d'étapes opérationnelles. La mise en place des trois « étapes pour opérer » a été officialisée le 8 mai 2015.

Ces étapes peuvent mener à l'arrêt préventif des opérations pour s'assurer du respect des normes en vigueur. Plusieurs paramètres influencent les opérations. Par exemple : la force et le sens du vent ainsi que le couvert nuageux, qui affectent le bruit, et l'humidité, qui influe sur la poussière.

Le suivi environnemental s'appuie sur différents outils de mesure et de suivi déployés sur l'ensemble du site. Dans le cadre du projet minier Marban, les mêmes outils, suivis et standards seront appliqués.

QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air est suivie en continu grâce à des stations de mesure installées dans la ville de Malartic. Les données sont transmises à un logiciel de prédiction des poussières qui permet à MCM de mesurer en temps réel si les niveaux de poussière augmentent et d'intervenir rapidement au besoin, soit de diminuer ou ajuster les opérations de la mine en fonction de la prédiction des émissions de poussières en ville. Lorsque l'une des stations atteint un seuil d'alerte, les équipements concernés sont arrêtés et des ajustements sont apportés aux opérations. Les stations sont installées et entretenues par Agnico Eagle.

Les mesures d'atténuation comprennent entre autres des efforts d'arrosage en continu des opérations, adaptés en fonction de la météo, été comme hiver.

GESTION DU BRUIT

Des stations acoustiques installées dans la ville de Malartic permettent de suivre les niveaux de bruit en continu. Grâce à un outil de gestion développé en collaboration avec la firme spécialisée SoftdB, les équipements à l'origine du bruit peuvent être localisés et les opérations ajustées au besoin.

Différentes mesures d'atténuation ont également été mises en place, dont des murs antibruit constitués de conteneurs, l'ajout d'un revêtement de caoutchouc à l'intérieur des camions ainsi que l'installation de déviateurs atténuant le bruit des ventilateurs. Au besoin, des mesures similaires pourraient être mises en place à Marban. Le site doit respecter les normes applicables en tout temps, et cette conformité est maintenue depuis neuf ans. Le projet Marban s'inscrira donc dans la continuité de ce niveau de respect des normes.

SAUTAGES

Les sautages se déroulent entre 11 h et 12 h ainsi qu'entre 15 h et 16 h, ce qui assure une meilleure prévisibilité et évite tout effet de surprise. Certaines conditions de vent empêchent la tenue des sautages, afin d'éviter que de la poussière ou des gaz soient dirigés vers les résidences. Ainsi, les sautages n'ont pas lieu tous les jours et des pauses de cinq à six jours sont parfois observées en raison des vents. Un système d'avis de sautage automatisé permet aux citoyens plus sensibles aux vibrations de s'inscrire pour recevoir un texto.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Un décès est survenu dans l'usine de Canadian Malartic en 2026. La situation est toujours sous enquête et des mesures correctives ont déjà été mises en place. Agnico Eagle reconnaît le caractère profondément regrettable de cet évènement et poursuit ses efforts afin de prévenir qu'une telle situation ne se reproduise.

RESSOURCES HUMAINES

Les 300 employés actuellement affectés aux fosses Barnat et Canadian Malartic seront transférés vers d'autres projets d'Agnico Eagle. Un délai est toutefois à prévoir entre la fermeture des fosses actuelles et le lancement des suivantes. Les dépenses annuelles en main-d'œuvre du complexe Canadian Malartic représentent environ 1 milliard de dollars et les redevances au gouvernement du Québec, 640 M$ annuellement.

GUIDE DE COHABITATION

M. Paradis présente le Guide de cohabitation, qui vise à compenser les impacts générés par la mine pour le voisinage. Il s'agit d'un programme volontaire lancé en 2016, qui requiert une inscription et la signature d'une quittance. Le taux d'adhésion atteint 97 %.

ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

M. Paradis présente ensuite l'entente de collaboration en vigueur avec les quatre communautés autochtones avoisinantes. L'entente a été signée en 2020 et prendra fin en 2027. Des négociations sont déjà en cours pour la prochaine entente, qui inclura le corridor Goldex–Complexe Canadian Malartic, lequel englobe le projet Marban.

OPÉRATIONS TERRAIN ET TRAVAUX DE RESTAURATION

M. Roy explique les opérations terrain et les travaux de restauration à la mine Canadian Malartic :

- Les cellules complétées du parc à résidus (zones identifiées en orange sur la carte du plan de suivi de la restauration du parc à résidus, diapositive 28 de la présentation en annexe 3) sont actuellement recouvertes d'une couche de stériles miniers non générateurs d'acide, puis de morts terrain. Des évaluations sont en cours pour l'implantation d'un parc solaire sur le parc à résidus.
- Le reprofilage des haldes à stériles a débuté cette année. Des études ont confirmé l'absence de potentiel de drainage acide à long terme. L'objectif est désormais de remettre de la végétation, et l'angle des pentes a été conçu pour favoriser la prise du couvert végétal.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 1	
Est-ce que tous les résidus seront acheminés par pipeline ?	Non. Il est présentement envisagé que le transport du minerai se fera par camions de 215 tonnes, lesquels emprunteront un viaduc à construire au-dessus de la route 117. Le minerai sera traité à l'usine de la mine Canadian Malartic et les résidus en découlant seront déposés dans la fosse Canadian Malartic.
INTERVENTION 2	
Comment est mesuré le bruit ? La mesure est-elle constante ?	Le bruit est mesuré, en décibels, par des stations situées dans la ville de Malartic et suivi en continu par un technicien spécialisé qui analyse la provenance de celui-ci et valide l'évolution des niveaux sonores. Les superviseurs d'opération s'assurent du respect des normes à chaque heure de la journée en collaboration avec le technicien spécialisé.
INTERVENTION 3	
Qu'est-ce qu'un million d'onces représentent comme volume ?	Un million d'onces représentent approximativement l'équivalent d'une petite voiture en blocs d'or.

INTERVENTION 4	
La gestion de la poussière limite-t-elle les sautages ?	La gestion de la poussière est effectivement considérée dans l'exécution des sautages.
INTERVENTION 5	
Devez-vous arrêter les opérations lorsque les chemins sont glissants ?	Oui, surtout en période hivernale lors des épisodes de neige : la pente de certains chemins atteint 10 %.
INTERVENTION 6	
Le problème de dioxyde de soufre (NOx) lié aux anciens chantiers est-il anticipé à Marban ?	L'émission de gaz NOx résulte d'une réaction incomplète de l'explosif. Dans les vieux chantiers, la roche est fracturée et l'explosif s'écoule dans les failles. À Marban, le type de roche diffère. L'évaluation est en cours afin d'établir les mesures de prévention appropriées.
INTERVENTION 7	
Comment l'équipe est-elle informée d'un événement d'émission de gaz NOx ?	Dès qu'une émission de NOx se produit, l'équipe est immédiatement avisée. Chaque événement fait l'objet d'une enquête et d'une analyse. Une meilleure compréhension de la science derrière le phénomène permet aujourd'hui de mieux contenir et gérer les failles. Les bonnes pratiques acquises seront également appliquées à Marban.

5. VISITE DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

Les membres du Groupe de travail ont effectué ensuite une visite des installations.

M. Roy a présenté les opérations et les principaux équipements utilisés à partir du belvédère d'observation de la fosse Barnat. Marie-Claude Ouellet, surintendante aux opérations minières de la mine Canadian Malartic et géologue de formation, a expliqué que la fosse présente de la roche volcanique d'un côté et des sédiments de l'autre.

La visite a également permis de présenter le système de traitement et de rejet de l'eau du site. Le bassin de polissage constitue la dernière étape avant l'effluent final. Il reçoit notamment l'eau conforme aux normes de rejet collectée sur le site ainsi que l'eau traitée. L'eau est ensuite rejetée vers la rivière Piché par l'unique effluent final du site, ce qui facilite le contrôle de la qualité de l'eau. Des échantillons de suivi sont prélevés sur une base régulière et transmis au ministère de l'Environnement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 8	
La fosse de Marban ressemblera-t-elle à la fosse Barnat ?	Oui. Elle sera de dimensions semblables, soit 300 mètres de profond sur 2 x 1 km.
INTERVENTION 9	
Les failles sont-elles naturelles ou induites ?	Elles sont naturelles. Il faut composer avec leur présence, qui nécessite la mise en place de mesures d'atténuation adaptées.
INTERVENTION 10	
Qu'est-ce que vous entendez par mort terrain ?	C'est tout le matériel qui se trouve entre la roche et la surface (dépôts meubles, terre végétale).

DISCUSSION POST-VISITE — IMPRESSIONS DES MEMBRES ET PARALLÈLES AVEC LE PROJET MARBAN

À l'invitation de M. Cédric Bourgeois, les membres partagent leurs impressions à la suite de la visite. Voici les principales observations recueillies :

- Le complexe est jugé impressionnant.
- Le fait que l'expertise développée à Canadian Malartic se transpose à Marban est perçu comme rassurant. Plusieurs personnes ne mesurent pas l'étendue de l'expertise dont la région bénéficie ; le partage de cette information fera une différence importante dans la perception du projet Marban.
- Tout est pensé et calculé ; le projet Marban est perçu comme la continuité de cette qualité d'exécution.
- Les pratiques ont beaucoup évolué au fil des années, et les investissements importants sont désormais réalisés en amont, dès la conception de la fosse.
- Cette qualité d'exécution donne confiance et la discussion à venir avec le public sera très importante.
- Plusieurs éléments du complexe à Malartic facilitent l'acceptabilité sociale, dont l'intégration des installations dans l'environnement et les expertises mobilisées. La possibilité de comparer concrètement l'envergure des projets est particulièrement parlante. Le défi pour le projet Marban sera d'expliquer ces éléments à la population afin de favoriser un sentiment d'appartenance semblable à celui observé à Malartic, où la population est fière que le projet soit bien fait.

6. SUIVI DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Mme Nathalie Tremblay, directrice environnement Québec — Agnico Eagle, présente le suivi des études environnementales en cours. À la suite d'une demande formulée lors de la dernière rencontre, les cartes des puits de surveillance et des puits résidentiels sont présentées.

- Carte des puits forés sur le site Marban (diapositive 39 de la présentation en annexe 3) : plusieurs puits de surveillance de la qualité de l'eau souterraine ont déjà été installés. Quatre puits restent à aménager, principalement sur des terrains de la MRC de La Vallée-de-l'Or.
- Carte des puits résidentiels sur le site Marban (diapositive 40 de la présentation en annexe 3) : permets de localiser les puits domestiques échantillonnés. Tous les résidents volontaires ont reçu le rapport d'analyse mené par une firme indépendante. La liste des puits qui feront l'objet d'un suivi annuel reste à déterminer (cinq à six puits), selon une démarche comparable à celle mise en place à Malartic.

Mme Tremblay présente ensuite les inventaires terrain qui seront menés au cours de l'été 2026, notamment les inventaires fauniques et floristiques ainsi que l'identification des terrains susceptibles d'être contaminés. Les visites terrain liées à l'étude de Phase 1 sur la présence potentielle de sols contaminés sont prévues à compter de la semaine du 22 juin.

M. Bourgeois souligne l'importance de partager ces informations avec le Groupe de travail dans un premier temps, afin d'en expliquer les nuances avant de communiquer avec la population en général, dans une séquence de consultation appropriée.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 11	
Sait-on dans quel axe coulent les cours d'eau environnants ?	Un consultant externe finalise présentement l'hydrogéologie du milieu afin d'évaluer le potentiel de rabattement. Les résultats seront présentés au Groupe de travail lorsque les travaux de modélisation seront complétés.

7. PLAN D'AMÉNAGEMENT À L'ÉTUDE

M. Paradis et M. Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic, présentent l'état d'avancement du plan d'aménagement du projet Marban à l'étude. Il est précisé que, puisque le travail est en cours d'élaboration, plusieurs éléments sont en mouvement. Voici les principaux éléments soulevés :

- Minière O3 envisageait de mettre en production des fosses dans le cours d'eau Keirens. Agnico Eagle envisage d'opérer la fosse Marban uniquement et aucune déviation du cours d'eau Keriens n'est prévue.

- Un pont est envisagé au-dessus du CN, de la route 117 et de différents terrains. La localisation reste à déterminer en collaboration avec le MTQ.
- L'entrée du chemin Gervais demeurera au même endroit, mais une déviation est prévue après le chemin de fer. Il est planifié qu'aucun croisement n'aura lieu entre les futurs employés et les résidents : les chemins d'accès seront distincts.
- La démolition de l'ancienne usine Camflo est prévue cet été.
- La halde à mort terrain pourrait agir comme écran acoustique et visuel.
- Une ligne d'Hydro-Québec qui passe dans l'empreinte actuelle de la halde devra probablement être déplacée, puisqu'elle ne peut demeurer entre deux sections de haldes.
- La présence d'argile sur le site nécessitera des pentes de haldes plus douces afin d'assurer leur stabilité. La possibilité d'utiliser l'ancien site de Camflo pour réduire l'empreinte du projet est en cours d'évaluation.
- Des roulottes pourraient être aménagées ainsi qu'un garage temporaire pour réparer les équipements sur place.
- La fosse se situe sur des terrains où se trouvent des propriétés privées. Des acquisitions seront nécessaires et un plan de communication sera développé pour communiquer avec les propriétaires concernés.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 12	
Le prix de l'or a-t-il un impact sur le développement du projet ?	Oui. Les hypothèses du projet sont établies sur la base d'un prix de 3 150 $ US l'once pour atteindre le seuil de rentabilité.

8. MOT DE LA FIN

M. Casey Paradis réitère son appréciation pour l'implication des membres du Groupe de travail, qui permet à l'équipe d'Agnico Eagle de faire avancer le travail. Un recrutement est à venir pour pourvoir des sièges citoyens dans le secteur de Dubuisson.

L'équipe remercie les membres pour leur participation et leur engagement, et la rencontre est levée à 14 h.

ANNEXE 1 — LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENT	ABSENT
Voisinage	Siège #1		X
	Siège #2		X
	Siège #3	X	
	Siège #4		X
	Siège #5		X
Milieu municipal	Marc Boulianne, conseiller du district de Dubuisson, Ville de Val-d'Or	X	
	Catherine Larivière, conseillère municipale	X	
Milieu sociocommunautaire	Josée St-Pierre, régisseuse de la maison du citoyen de Dubuisson		X
Milieu socioéconomique	Dominique Manseau, Chambre de commerce de Val-d'Or (en remplacement de Gérard Paquin)	X	
Milieu environnemental	Luc Bossé, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie		X
	Alexis Proulx, stagiaire, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (accompagnateur)	X	
Milieu de l'éducation	Robert Chamberland, Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	X	
SECTEURS	**REPRÉSENTANTS DE L'OPÉRATEUR**	**PRÉSENT**	**ABSENT**
Agnico Eagle	Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic	X	
	Justin Roy, directeur général de la mine Canadian Malartic	X	
	Nathalie Tremblay, directrice environnement Québec, AEM	X	
	Murielle Vachon, surintendante aux autorisations Québec, AEM	X	
	Marie-Claude Ouellet, surintendante aux opérations minières de la mine Canadian Malartic	X	
	Casey Paradis, assistant-surintendant, communications et relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic	X	
	Cindy Brousseau, superviseure générale, communications et relations avec le milieu du complexe Canadian Malartic	X	
SECTEURS	**FACILITATEURS**	**PRÉSENT**	**ABSENT**
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, facilitateur	X	
	Elisabeth Daigle, rapportrice	X	

ANNEXE 2 — PLAN DE LA RENCONTRE

Plan de la rencontre

10 h Arrivée des membres sur le site

10 h 10 Présentation
Explications sur le déroulement de la visite et les mesures de sécurité à respecter
Récupération des équipements de protection individuelle (ÉPI)

10 h 45 Visite du site de la mine Canadian Malartic

12 h 30 Dîner et retour sur la visite

13 h Actions de suivi et varia

14 h Remerciements et rappel de la prochaine rencontre